



F. REIDE, 10, rue de Solférino
C.C.P. : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Tél. : 783-21-38

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

LA C.G.T. ET LA DÉFENSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans quelques jours s'ouvrira à Ivry le 35^e Congrès confédéral de la C.G.T. un congrès de la C.G.T. est un événement important qui a des répercussions dans la vie du pays.

Ce Congrès coïncide avec le 70^e anniversaire de notre Confédération dont l'histoire reflète le développement et la volonté de la classe ouvrière française, sa prise de conscience à travers de dures batailles, marquées par des conquêtes, des succès importants, et parfois des défaites douloureuses.

Pendant ces soixante-dix années de combat, se sont forgées, améliorées, enrichies, ces grandes traditions de lutte de classes, d'internationalisme et d'amitié dont la C.G.T. d'aujourd'hui est le représentant authentique, l'héritière et la continuatrice.

La C.G.T. poursuit son combat, forte de la confiance de la majorité des travailleurs, pour conduire la classe ouvrière vers son but d'émancipation, de libération sociale et de progrès.

Tout ce qui concerne l'intérêt, l'avenir des travailleurs, est une préoccupation constante de la C.G.T. qui organise leurs luttes. Or, l'avenir des travailleurs est indissolublement lié à celui du pays, lequel dépend essentiellement du développement de la Science.

La Recherche scientifique qui permet à la technique d'accroître sans cesse son capital d'invention et fait constamment surgir des besoins nouveaux pour l'homme, ne peut désintéresser les syndicalistes. Ne serait-il pas, en effet, contraire à leurs objectifs que la Science ait pour seul but l'espoir d'un important profit pour quelques-uns ?

La C.G.T. montre aux travailleurs qui bénéficient, à chaque instant de leur vie, des résultats des découvertes mais qui en sont trop souvent les victimes, ce que la Science pourrait dès maintenant leur apporter si notre société capitaliste ne permettait à une poignée d'hommes d'en

exploiter les résultats à des fins égoïstes ou malfaisantes.

Le Syndicat National des Personnels Techniques et Administratifs du C.N.R.S. et ses militants, ont une responsabilité particulière face à l'ensemble des travailleurs. Ils doivent les éclairer sur les détournements de la Science, sur les réalisations conformes aux intérêts de la Nation que les crédits gaspillés permettraient de réaliser.

La préparation et les travaux du 35^e Congrès de la C.G.T. permettront à nos militants d'aider à l'élaboration par la C.G.T., des principes d'une véritable politique de la Recherche scientifique, conforme à ses positions de classe.

Il sera particulièrement intéressant pour notre syndicat, de tirer les enseignements de nos dernières luttes et d'approfondir les discussions qui ont eu lieu avec nos partenaires des autres syndicats, notamment lors de l'élaboration du mémorandum.

Le mémorandum intersyndical constitue indiscutablement un élément positif autour duquel doivent se rassembler tous les travailleurs scientifiques pour agir en commun et entraîner tous les autres travailleurs.

Mais la C.G.T. se doit d'aller plus loin et, compte tenu que le mémorandum est un compromis de toutes les opinions exprimées par les différents syndicats, nous faillirions à notre devoir si nous n'indiquions clairement les points sur lesquels nous souhaitons approfondir la discussion, à partir des positions fondamentales de notre Organisation :

Par exemple, nous ne pouvons pas seulement considérer que le gouvernement n'a pas « su » mettre en pratique une politique scientifique claire, cohérente et dynamique conforme aux intérêts de la nation ; nous considérons que le pouvoir ne l'a pas « voulu ». Car, en matière de politique scientifique, comme en matière de politique économique et

sociale, le gouvernement choisit les options conformes aux intérêts d'une certaine classe dont il est le fidèle serviteur.

Ces options sont essentiellement : la course aux armements qui militarise la Recherche mais procure des super profits aux grandes sociétés capitalistes ; la volonté de mettre les laboratoires de Recherche publique à la disposition des grands trusts qui les utiliseraient immédiatement à leurs profits et, sans frais, pour leurs recherches industrielles.

Nous souhaitons que le rôle du C.N.R.S. soit clairement défini. Pour nous, depuis notre premier Congrès, en 1955, nous n'avons cessé d'exiger que ce rôle soit celui qui lui avait été dévolu à la libération. Nous réaffirmons notre volonté de lutter pour que le C.N.R.S. soit doté de moyens suffisants pour organiser, diriger et coordonner en toute indépendance la Recherche dans le cadre du ministère de l'Éducation nationale. A ce propos, devant la menace actuelle, il faut également rappeler avec force, conformément à l'intérêt commun de l'Enseignement et de la Recherche, la nécessité des liens entre l'Université et le C.N.R.S.

Nous devons évidemment faire connaître nos positions concernant la direction et le financement de la Recherche mais notre rôle est également de dénoncer sans équivoque la D.G.R.S.T. (Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique) et tous organismes mis en place par le pouvoir gauliste, organismes qui ne comportent aucune représentation démocratique des scientifiques mais comprennent les représentants directs des trusts. Ces organismes tendent de plus en plus à supplanter dans leurs prérogatives tous les organismes à caractère démocratique existant comme le Comité National de la Recherche Scientifique.

En ce qui concerne les « contrats », la situation objective actuelle montre qu'il

(Suite page 2)

(Suite de la première page)

en existe dans un nombre important de laboratoires et même, que certains d'entre eux ne vivent que grâce à ces contrats. Il faut néanmoins les dénoncer avec force et montrer comment, graduellement, ils aboutissent à aliéner l'indépendance des laboratoires. Il est nécessaire de montrer le vrai visage des Associations de gestion de Contrats (constituées sur le conseil des pouvoirs publics) dont le but est de promouvoir une politique officielle des contrats. Ces Associations, du type loi de 1901, jouent un grand rôle dans le développement des contrats en supprimant pour les Directeurs de laboratoire certaines difficultés (illégalité de contrats personnels, responsabilité morale du professeur, gestion de personnel, etc.).

La seule politique permettant de freiner le développement des contrats est de lutter avant tout efficacement pour que les laboratoires disposent de crédits décents et de personnels suffisants. Alors, les scientifiques ne seront plus des « quémandeurs de contrats » comme cela est dans les laboratoires où l'engrenage a commencé, mais pourront accepter ou refuser telle recherche orientée en fonction du seul critère scientifique.

Ces quelques points montrent l'importance des problèmes auxquels notre organisation, avec l'aide de la C.G.T., doit apporter des réponses claires.

C'est à partir d'une orientation convenable que notre syndicat jouera plus efficacement son rôle dans l'organisation des luttes des travailleurs du C.N.R.S., notamment dans la poursuite de l'action pour la défense de la Recherche scientifique.

A travers leurs luttes, les travailleurs du C.N.R.S. contribueront également à faire progresser l'unité d'action, l'unité syndicale, l'union des forces ouvrières et démocratiques qui ouvrira la voie à l'instauration d'une véritable démocratie.

Nous ne saurions oublier que chaque fois que l'Enseignement et la Recherche ont été améliorés, ce fut dans le cadre d'une politique générale démocratique.

G. DUPRE.

**BULLETIN D'ADHESION
au Syndicat C.G.T.
des Personnels techniques
et administratifs du C.N.R.S.**

10, rue de Solférino, PARIS-7^e

NOM

PRENOM

LABORATOIRE

Adresse personnelle

Signature

NOTRE ACTION DOIT SE POURSUIVRE

Dès la rentrée des congés de Pâques qui sont intervenus peu après la journée du 31 mars, les syndicats ayant appelé à la manifestation nationale « Pour une véritable politique de la Recherche scientifique » se sont réunis, le 23 avril, pour faire un bilan et examiner la poursuite de la campagne entreprise.

Dans les grandes villes de province et à Paris, les contacts intersyndicaux dans les facultés et les établissements du C.N.R.S. ont permis de multiplier les initiatives et d'organiser : réunions, entrevues auprès des directeurs, des professeurs, délégations auprès des pouvoirs publics ou personnalités politiques...

Le bilan actuel, qui n'est pas définitif, de la pétition nationale, indique que le chiffre de 4.000 signatures est largement dépassé. C'est donc, d'ores et déjà, un nombre impressionnant de pétitions qui s'accumulent chez le Premier ministre. Parmi les signataires, on compte un bon nombre de directeurs et d'autorités scientifiques.

La collecte des signatures doit se poursuivre, les initiatives de délégations dans les laboratoires et les établissements doivent être multipliées.

C'est dans le courant de mai et de juin essentiellement, que va se préparer le budget 1966. C'est à ce moment, en ce moment, que le personnel de la Recherche scientifique doit s'en occuper.

Après le budget de 1965, budget de misère, le budget de 1966 doit tenir compte de la nécessité impérieuse pour la Nation de développer la Recherche scientifique. Pour qu'il en soit ainsi, cela dépend en partie de nous, de l'opinion publique que nous devons continuer à alerter, de l'expression de notre vigilance que nous devons faire connaître aux responsables à tous les niveaux.

Après la désastreuse « stabilisation » de 1965, le budget de 1966 revêtira une importance particulière, d'une part du fait des retards accumulés et d'autre part parce qu'il sera le budget de la 1^{re} année du V^e Plan.

C'est ce budget qui indiquera dans quelle mesure réelle le gouvernement entendra réaliser les objectifs de ce V^e Plan pour les 5 années de 1966 à 1970.

En ce qui concerne la Recherche scientifique, le gouvernement, qui a déjà réduit de près de 40 % les propositions minima du Rapport de la Commission du Plan, devrait affecter, d'après les chiffres qu'il déclare accorder aux investissements du V^e Plan, 2,7 fois plus qu'il n'a été investi pour le IV^e Plan. En considérant que la durée du V^e Plan est de 5 années au lieu de 4 pour le IV^e Plan, cela conduirait à multiplier par un peu plus de 2 les investissements annuels du V^e Plan par rapport à ceux du IV^e.

Aux investissements sont naturellement liés les crédits de fonctionnement et les créations de postes.

Le gouvernement fera passer dans la réalité, dans le budget de 1966, les propositions, déjà rognées par lui, du V^e Plan pour la Recherche scientifique fondamentale et appliquée (secteur de l'« enveloppe ») ou bien ce sera la démonstration que le gouvernement sacrifiera, une fois de plus, un secteur vital pour la Nation au profit des fantastiques gaspillages militaires, para-militaires et des intérêts capitalistes qui y sont liés.

Les objectifs de nos actions prochaines sont donc évidents :

- dénoncer la réduction des propositions de la Commission du V^e Plan par le gouvernement et la malversation de ces réductions pour l'avenir du pays ;
- obtenir un budget 1966 qui ne constitue pas, dans les faits, un abatement supplémentaire de l'expansion scientifique et qui comporte les investissements, les crédits de fonctionnement et les postes qui découleront des prévisions pour le V^e Plan.

Les syndicats réunis le 23 avril ont projeté des formes d'action précises et spectaculaires pour juin, à l'occasion de la préparation du budget, et ont fixé aux 7 mai, 25 mai et 11 juin leurs prochaines réunions intersyndicales qui préciseront les consignes d'action et les organiseront.

Nous devons, dans les semaines qui viennent, accroître nos efforts vers nos collègues, vers les patrons, l'opinion publique et les responsables gouvernementaux.

Resserrons partout les liens intersyndicaux. Multiplions les initiatives et actions de tous les personnels, chercheurs, techniciens et administratifs, ouvriers. Etendons-les aux organisations de l'Enseignement supérieur. Tenons-nous prêts à répondre rapidement et avec détermination aux consignes d'action que des circulaires intersyndicales préciseront en temps opportun, très bientôt !

**LE PROJET DE MODIFICATIONS STATUTAIRES
EST ENFIN AUX FINANCES**

Après l'assemblée générale du 19 janvier et les interventions de l'intersyndicale auprès du C.N.R.S. et de l'Education nationale, fin janvier, le texte de nos modifications recevait enfin l'accord de l'Education nationale.

Les dispositions de ce texte sont celles que nous avons indiquées dans notre Bulletin de janvier.

Après un sommeil dont on ne nous a averti que courant mars (l'Education nationale avait décidé de n'expédier

le texte qu'après avoir obtenu la signature par les Finances d'un autre texte relatif aux chercheurs) nous avons appris qu'enfin, **LE 9 MARS**, l'envoi aux Finances était chose faite par notre ministère.

Nous sommes, hélas, habitués aux lenteurs. **MAIS NOUS SOMMES, AUSSI, TENACES** et c'est maintenant aux Finances que nous allons nous adresser pour franchir la dernière étape.

● POUR LES REVENDICATIONS

● POUR LA PAIX

« Stabilisation et politique des revenus » sont les slogans de la politique sociale actuelle. La propagande officielle, avec tous ses moyens, s'évertue à démontrer que cette politique recherche la baisse des prix et une plus juste répartition du Revenu social.

Lorsque l'on fait une simple analyse de la situation actuelle, nous constatons que le bilan économique et social est loin de donner satisfaction aux salariés.

En effet, c'est au nom de la stabilisation que les licenciements sont de plus en plus fréquents et importants en nombre : chez Bull, à Paris, dans la région nantaise par exemple. C'est aussi au nom de cette stabilisation que le gouvernement, après avoir d'autorité limité à 4 % (en deux fois) la progression des traitements de la fonction publique et à part les quelques crédits supplémentaires dégagés pour les services sociaux et logements après les grèves de fin 1964 et début 1965, dit non aux revendications des fonctionnaires et qu'il s'oppose aux revendications similaires des travailleurs du secteur nationalisé.

C'est au nom de la politique des revenus que chez Berliet et Peugeot les directions refusent, avec les encouragements du gouvernement, les augmentations de salaires. C'est aussi en son nom que le ministre des Finances favorise les grosses sociétés et les actionnaires en allégeant d'un certain nombre de milliards d'anciens francs la fiscalité que les touche.

Ainsi, pour les travailleurs, c'est la baisse du pouvoir d'achat et sa conséquence voulue : la réduction de la consommation intérieure qui, elle-même, provoque le ralentissement de l'expansion et des investissements.

Avec la C.G.T., nous n'avons cessé de dénoncer cette duperie et les effets réels recherchés par le pouvoir. C'est pourquoi naissent de profonds mouvements unitaires contre la politique antisociale du gouvernement et du patronat et que de grandes luttes dans divers secteurs économiques sont engagés.

Dans un tel contexte, ce n'est pas un hasard si le 1^{er} mai 1965, dans notre pays, a été une journée de lutte pour la satisfaction des revendications économiques et sociales. Traditionnellement fête du travail, le 1^{er} mai est avant tout une journée de plus de lutte pour la défense et l'amélioration de la condition du travailleur. Ainsi, ce 1^{er} mai 1965, partout en France : à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Marseille, Toulouse notamment, des rassemblements, des défilés ont eu lieu sous le signe de l'augmentation des salaires, de la réduction du temps de travail, de l'abaissement de l'âge de la retraite, de la sauvegarde de l'emploi, d'une fiscalité plus juste, du respect des droits syndicaux.

Mais le 1^{er} Mai est aussi, par tradition la grande journée de solidarité internationale des travailleurs. Jamais cette solidarité n'a été plus nécessaire. Comment ne pas avoir pensé en cette journée aux travailleurs du Vietnam et à ceux de la République Dominicaine.

Naturellement, une place particulièrement importante a été donnée aux messages de solidarité envoyés aux peuples en lutte et en particulier au peuple vietnamien.

Jamais il n'a été plus nécessaire que chacun de nous apporte son adhésion aux multiples initiatives prises ici et là pour protester contre l'intervention américaine à Saint-Domingue, pour arrêter la guerre que mènent au Vietnam les Américains et pour stopper l'escalade.

Jamais il n'a été plus nécessaire de gagner la paix.

*Une déclaration de J. SCHAEFFER
Secrétaire de la C.G.T.*

« De larges couches du peuple français — et en particulier les éléments les plus conscients de la classe ouvrière — n'ont jamais accepté les guerres coloniales et l'ont montré pendant la guerre d'Indochine, entre 1947 et 1954.

» Mais tout peuple a le gouvernement qu'il mérite et dont les actes l'engagent, parfois contre sa volonté ; ainsi est-ce au nom du peuple français, en notre nom, que la colonisation et la guerre furent faites en Indochine et ce qui s'y passe aujourd'hui est une conséquence de ce passé récent.

» C'est pourquoi nous ne ferons jamais assez pour rendre au peuple vietnamien son indépendance, la sécurité de ses foyers et sa dignité.

» De cela, il faut que chacun de nous soit profondément conscient, que notre action autour de nous, dans notre cercle familial, parmi nos amis et connaissances, sur le lieu du travail, en soit constamment imprégnée.

» Nous devons convaincre et entraîner même l'individu replié égoïstement sur son petit univers familial, en lui montrant la menace effroyable que l'escalade américaine au Vietnam fait peser sur toute l'humanité et donc sur lui et sur les siens.

» Que chacun de nous élève la voix, sans trêve, qu'il s'associe à toutes les initiatives allant dans le même sens. Qu'à chaque nouvel acte d'agression au Vietnam, une protestation renouvelée, individuelle ou collective, vienne témoigner auprès des dirigeants américains de notre volonté de voir mettre fin à leur intervention, et qu'une sollicitation nouvelle rappelle à notre gouvernement ses propres responsabilités et les devoirs qui en découlent.

» Rien n'est inutile, rien ne doit être sous-estimé.

» Notre volonté commune, exprimée et réaffirmée, faisant boule de neige dans notre pays et s'accroissant sans cesse, s'ajoutant, dans le monde entier, à l'expression de la volonté de centaines de millions d'autres hommes et femmes épris de paix, peut et doit arrêter la course à la mort.

» La paix du monde repose entre nos mains, elle est entre les mains des peuples. »

La déclaration de Jean Schaeffer sur la menace effroyable de l'« escalade » au Vietnam et la nécessité d'accumuler les initiatives, dont aucune n'est inutile et ne doit être sous-estimée, traduit le sentiment des travailleurs.

Les militants de notre syndicat réunis pour nos journées d'étude sur l'organisation les 24 et 25 avril ont tenu à adresser une motion à l'ambassade des Etats-Unis dans laquelle ils demandent l'arrêt des attaques aériennes sur le Nord-Vietnam et l'application stricte des accords de Genève.

Cette motion a été communiquée à la presse.

Journées des 24 et 25 Avril

Les journées d'études sur l'organisation du syndicat et des luttes revendicatives se sont tenues à Paris les 24 et 25 avril 1965.

Une représentation nombreuse et très homogène des militants de nos sections syndicales a permis des débats où les problèmes concrets ont été abordés de façon très précise.

Ainsi que nous le constatons depuis plusieurs années maintenant, la participation des sections de province s'élargit constamment, correspondant à la croissance de la conscience syndicale dans les centres de province et à l'implantation de notre syndicat C.G.T.

Les thèmes essentiels qui se sont dégagés des discussions ont été relatifs ;

— A la représentation de l'organisation syndicale auprès des directions ;

— Au démarrage et à la croissance de nouvelles sections syndicales ;

— A la nature des rapports intersyndicaux et à leur nécessité ;

— Aux problèmes personnels engagés sur contrats ;

— Au développement de l'éducation syndicale ;

— Au fonctionnement des organismes de direction du syndicat : bureau et Conseil national.

De l'avis général des participants, les travaux de ces journées aideront de façon efficace les militants qui ont regagné leurs établissements.

Un prochain Conseil national examinera les résultats de ces travaux pour en tirer les conséquences pratiques.

V^e PLAN ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le V^e Plan est en cours d'élaboration. La C.G.T. a désigné ses représentants dans les différentes commissions du Plan. Notre syndicat a la charge de représenter la Confédération dans la commission de la Recherche scientifique.

Au moment où notre action se développe pour une véritable politique de la Recherche scientifique et où va s'élaborer le budget pour 1966, nous donnons ci-dessous quelques rapides informations et commentaires sur le Plan et l'état des travaux de la Commission Recherche.

LES PLANS SUCCESSIFS

Le premier Plan devait couvrir la période de 1947-1950. Mais, à la suite de l'intervention du Plan Marshall, les délais prévus furent reportés à 1952-1953. Puis ce furent les II^e Plan (1954-1957), III^e Plan (1958-1961) et le IV^e Plan, plan quadriennal comme les deux précédents dont l'application a commencé en 1962 et qui va s'achever avec l'année 1965.

La préparation du V^e Plan, plan quinquennal qui s'étendra de 1966 à fin 1970, est en cours au commissariat général au Plan et dans les commissions de modernisation.

SIGNIFICATION DU PLAN

D'après une définition officielle « le Plan est un plan d'action fondé sur un ensemble d'hypothèses, de prévisions et d'objectifs concernant les principaux aspects de notre vie économique et sociale. Les hypothèses seront choisies, les prévisions calculées et les objectifs fixés, sous la responsabilité du gouvernement, conformément aux orientations adoptées par les assemblées et après les consultations et les confrontations très vastes dont les commissions de modernisation sont le lieu privilégié ».

Pour nous, à la C.G.T., le Plan n'est et ne peut être, dans notre société capitaliste, qu'un instrument de la classe qui possède les moyens de production (sol, sous-sol, usines, machines) : à la fois une vaste étude de marchés pour les capitalistes et un instrument idéologique tendant à dissimuler aux travailleurs que l'objectif réel et unique est l'accroissement des profits capitalistes.

Notre présence dans les commissions du Plan (en nombre dérisoire par rapport aux grands commis de l'Etat et aux représentants du patronat) nous permet d'être mieux informés de la situation, des intentions à court terme du capitalisme, de renforcer nos revendications et de démontrer que la « planification » capitaliste ne correspond pas, loin s'en faut, à la meilleure utilisation des ressources de la nation pour l'amélioration des conditions économiques et sociales de la population et le développement économique du pays.

Ces appréciations que nous portons apparaissent avec évidence aussi bien dans les commissions des branches d'industrie (agriculture, bâtiment et travaux publics, industries de transformation, etc.) que dans les commissions d'équipements collectifs (équipement culturel, équipement sanitaire et social, équipement scolaire, universitaire et sportif, recherche scientifique, etc.).

COMMISSION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Du fait qu'elle prépare les programmes d'équipement de la recherche publique (secteur « de l'enveloppe ») cette commission est compétente en matière budgétaire et doit estimer les équipements qui devraient être disponibles en 1970.

Elle est constituée d'une quarantaine de membres parmi lesquels cinq représentants ont été désignés par les organisations syndicales : Lahalle (S.N.C.S.-F.E.N.), Noe (F.O.), Mlle Yon (S.G.E.N.-C.F.D.T.), Marietti (C.G.C.), Chanconie (C.G.T.).

Son président est M. Blanc-Lapierre, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, président du Comité Consultatif de la Recherche scientifique et technique.

LES CREDITS DE « L'ENVELOPPE RECHERCHE »

Ce sont les dépenses de recherche financées par l'Etat dans les ministères (Agriculture, Construction, Education Nationale, Industrie, P. et T., Santé Publique, Travaux Publics, Premier ministre (actions concertée), etc.) A L'EXCLUSION des Armées et questions atomique et spatiales.

Signalons qu'en 1962, les dépenses de recherche financées par l'Etat se répartissaient ainsi :

— Secteur de « l'enveloppe » : 1.192,24 millions de F (dont Education nationale : 784,43) ;

— Secteur armée et questions atomiques et spatiales : 2.849,03 millions de F.

La comparaison était déjà, en 1962, éloquente !

LE DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

● DE MAI 1964 à JUILLET 1964. — Elaboration d'un rapport sur la situation actuelle de la Recherche et les prévisions pour le V^e Plan.

Préparée depuis octobre 1963 par des travaux de « pré-groupes » officieux (où les organisations syndicales n'avaient pas de représentants), cette élaboration concluait à deux hypothèses pour le secteur de l'enveloppe :

— Hypothèse I, hautement souhaitable et réaliste ; correspondant à un taux de croissance annuel en chercheurs de 18,5 % chiffrée à 8.035 millions de F d'investissements ;

— Hypothèse II, seuil de dégradation, correspondant à un taux de croissance annuel en chercheurs de 14 %, soit à peu près doublement des effectifs en 5 ans chiffrée à 6.070 millions de F d'investissements.

Notre organisation s'était, en commission, élevée contre une hypothèse de 20 % inférieure à l'hypothèse II, dont l'examen avait été demandé par le commissariat au Plan. Notre représentant avait déclaré ne pas pouvoir s'associer à la présentation d'un rapport qui envisagerait une telle hypothèse.

Une lettre adressée le 22 juin au président de la commission Recherche par les cinq organisations syndicales confirmait cette position et la commission se ralliait à ce point de vue.

Ainsi, l'hypothèse I pouvait faire espérer qu'une partie du retard de la France sur les grandes nations industrielles serait rattrapée ; l'hypothèse II maintenait ce retard. Il nous semblait inacceptable de présenter toute hypothèse inférieure qui pourrait servir de caution aux arbitrages gouvernementaux et rapprocher le montant de ces arbitrages (dont, à juste titre, nous pensions qu'il serait faible) des sommes présentées dans le rapport de la commission.

Durant cette première période, les cinq organisations syndicales demandaient, et obtenaient, une représentation dans les « pré-groupes », à raison de deux représentants pour chacun des 14 pré-groupes. La C.G.T. est représentée en physiques, recherches atmosphériques, urbanisme, recherche agronomique et fiscalité.

● DE JUILLET 1964 A FIN 1964. — Examen, notamment, de la localisation des investissements de recherche sur le territoire, tandis que le Conseil économique et social, puis le Parlement examinent le rapport sur les options principales du V^e Plan.

● DEPUIS DEBUT 1965. — Le gouvernement décide du montant des crédits qu'il fixe au secteur « de l'enveloppe ». Bien que ce soit, d'après les écrits officiels, « après les consultations et les confrontations très vastes dont les commissions de modernisation sont le lieu privilégié », ce n'est pas l'hypothèse I, pas même l'hypothèse II, qui est retenue !

« Les programmes à étudier pour la période 1966-1970 seront définis par les chiffres ci-après : »

Equipement Recherche scientifique : minimum 3.600 millions de F ; Maximum 4.000 millions de F.

Nous sommes loin de l'option de 6.070 millions de F qui permettrait tout juste d'atteindre 2,5 % du produit national brut en 1970, niveau ACTUEL de l'Angleterre !

Dès l'annonce de ces « directives » les organisations syndicales C.G.T., F.E.N., C.G.C., F.O., C.F.D.T. publient une protestation dans laquelle il est notamment déclaré : « le gouvernement qui se flatte de prendre avis auprès des commissions du Plan, a pris ses décisions sans tenir compte du rapport très sérieusement motivé de la commission. »

Le tableau ci-dessous compare les chiffres minimum de la commission à ceux auxquels conduisent les crédits fixés par le Premier ministre.

	CREDITS MINIMUM DE LA COMMISSION (Hypothèse II)	CREDITS APRES DIRECTIVES	
		Maximum	Minimum
Mathématiques	435	315	350
Physique	1.835	1.254	1.395
Chimie	775	387	430
Sciences de la terre	530	282	315
Océanographie	200	105	115
Biologie - Médecine	1.230	585	650
Sciences humaines	150	117	130
Recherches agricoles	600	384	425
Divers (urbanisme, fiscalité)	315	171	190
	6.070	3.600	4.000

Pour nous, organisation C.G.T., il n'est pas question de nous associer à une répartition de la pénurie imposée par les gouvernements qui, loin de tenir compte des travaux de la commission, la bafoue ouvertement en abattant de plus de moitié la proposition qui lui paraissait hautement souhaitable et possible et de près de 40 % la proposition correspondant à un seuil au-dessous duquel ce serait la dégradation.

Notre présence dans la commission Recherche du Plan ne nous conduira pas à entériner ou à cautionner les décisions autoritaires du gouvernement. Bien au contraire, elle nous permettra de mieux illustrer et de mieux dénoncer la néfaste politique poursuivie en matière de Recherche scientifique.